

Découvrez nos
nouveaux modèles,
avec confort de série.



BOSCH
Des technologies pour la vie

BÂTIMENT

L'auto-construction, une réponse aux enjeux économiques et écologiques du logement

Par Jean-Philippe Defawe (bureau de Nantes du Moniteur) - LE MONITEUR.FR - Publié le 09/04/2013 à 11:04

Mots clés : Architecte - Artisanat - Bâtiments d'habitation

Ces dix dernières années, les pionniers de l'auto-construction, accompagnés d'architectes et d'artisans militants, ont ouvert la voie à l'habitat écologique. Aujourd'hui, ce phénomène de moins en moins marginal apporte une solution aux problèmes du logement pour les ménages les plus démunis. Enquête dans les régions du Grand-Ouest.



© www.maison-paille.net - La maison en paille gagne du terrain

La construction classique a encore de beaux jours devant elle, mais le secteur du bâtiment en France est l'un des plus gros contributeurs au réchauffement climatique avec 25% des émissions de gaz à effet de serre. Aussi les matériaux verts ou biosourcés commencent-ils à grignoter des parts de marché: plus de 10% pour le bois, selon le ministère du Développement durable, quelque 5 à 6% pour les isolants d'origine végétale ou animale, selon Frédéric Marin, gérant du distributeur « Nièvre Eco Matériaux ». A l'origine de ce phénomène, on trouve les auto-constructeurs, des citoyens militants bien décidés à remettre en cause du modèle parpaings-PVC-laine de verre.

En utilisant des matériaux comme la paille, le chanvre, le bois ou la terre crue ils sont devenus « les pilotes d'essai » de la construction écologique, assure Michel André, président des Castors de l'Ouest, un mouvement d'auto-construction coopératif revendiquant 25.000 adhérents.

« Il y a dix ans la maison en paille, c'était la maison des trois petits cochons, absolument pas prise au sérieux. Aujourd'hui, il y a des textes, des études techniques et ça n'a pu venir que des auto-constructeurs car il n'y a pas de fabricant de bottes de paille! », expliquait-il récemment à l'AFP.

3.000 bâtiments en paille

De fait, « Les règles professionnelles de construction en paille » rédigées par le RFCP (Réseau Français de la Construction en Paille) sont applicables depuis le 1er janvier 2012. Approuvées par l'AQC (Agence Qualité Construction), ces règles éditées par Le Moniteur constituent le premier cadre technique et normatif reconnu pour réaliser tous types de bâtiments, y compris les Établissement Recevant du Public (ERP). Selon les professionnels du secteur, la France compterait aujourd'hui 3.000 bâtiments en paille et le phénomène n'en est qu'à ses débuts. Si les pionniers de l'habitat durable se lancent dans cette aventure au long cours – le chantier d'une maison individuelle en autoconstruction dure plus d'un an contre neuf mois en moyenne pour un chantier classique- c'est souvent pour concilier aspirations environnementales et contraintes financières, sur fond d'accès au logement de plus en plus complexe.

Revers de la médaille si les matériaux écologiques ne sont pas forcément beaucoup plus chers que les matériaux conventionnels, ils nécessitent souvent plus de main-d'oeuvre, renchérisant le projet. Enfin, les constructions parfois

« bricolées » sont plus difficiles à revendre, car souvent dépourvues de garantie décennale et d'assurance dommage-ouvrage.

Auto-construction accompagnée

Pour palier ces problèmes, certaines collectivités ont souhaité encadrer le phénomène. Ainsi, en Bretagne, la petite commune de Langouët (561 habitants) a intégré la réalisation d'un chantier en auto-construction accompagnée dans son éco-lotissement de la Pelousière. Partagée au sein du réseau Bruded (120 communes bretonnes engagées dans des projets d'urbanisme durable), cette expérience suscite des vocations. C'est ainsi que Saint-Médard-sur-Ille lance un lotissement communal de 35 lots sur deux hectares, avec l'ambition d'accompagner des particuliers aux ressources limitées dans la construction de leur habitat.



© Jean-Philippe Defawe - Lionel Van Aertryck

« L'idée est de permettre à des ménages dont les revenus net mensuel sont entre 2 000 et 2 500 euros d'acquiescer leur logement » explique Lionel Van Aertryck, le maire de ce bourg de 1 323 habitants. « Alors qu'à Langouët, 5% de l'habitat était en auto-construction accompagnée, nous souhaitons atteindre 60 à 70% » précise le jeune élu.

Pour sécuriser cette opération, un partenariat de maîtrise d'ouvrage adapté a été établi avec Habitat 35 (vente en VEFA) tandis que l'association « Les compagnons bâtisseurs » assure l'accompagnement technique du chantier et gère les questions d'assurances des personnes qui travailleront pendant plus d'un an durant leurs congés et les week-end. Des architectes et des entreprises de bâtiment interviendront également de façon plus classique. « L'objectif est d'atteindre des prix de vente entre 100 000 et 130 000 euros » espère Lionel Van Aertryck. Les permis de construire devraient être déposés à la fin de l'année pour un démarrage des travaux au 1er semestre 2014 et une livraison fin 2015.

Focus

Forum "Fait Maison" : samedi 13 avril, à Nantes

Journée d'action organisée par l'association Habitats & Energies Naturels dans le cadre de Nantes European Green Capital.

9h30 – 12h

Les règles d'or d'un projet et d'un chantier en auto-rénovation ou auto-construction avec Claude Micmacher, architecte, directeur technique de l'Écocentre du Périgord

L'organisation d'une filière professionnelle (bois-paille) initiée par les réalisations concrètes des auto-constructeurs avec Luc Floissac, chercheur à l'ENSA Toulouse, coordonnateur de la rédaction des règles professionnelles Bois-Paille.

12h-14h

Expo. Démonstration techniques de construction en terre crue.

14h- 16h

Réussir son auto-construction écologique, partielle ou plus complète, avec quel accompagnement professionnel? Table ronde animée par « Le Moniteur ».

Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Nantes